



Commission suisse pour l'UNESCO
Schweizerische UNESCO-Kommission
Commissione svizzera per l'UNESCO
Cummissiun svizra per l'UNESCO



Berne, le 29 mai 2020

Appel à projets pour faire connaître l'éducation à la citoyenneté mondiale

La *citoyenneté* implique un engagement et une participation sur le plan politique. La *citoyenneté mondiale* sous-entend que les défis de portée mondiale sont relevés grâce à l'engagement social. L'*éducation à la citoyenneté mondiale* (ECM) est dès lors perçue comme une **éducation politique s'inscrivant dans une perspective mondiale**.

La Commission suisse pour l'UNESCO lance un appel à projets national pour des projets sur le thème de l'**éducation à la citoyenneté mondiale dans les secteurs non formel et informel en rapport avec la pandémie du nouveau coronavirus**.

Le COVID-19 remet en question l'ECM dans des domaines aussi divers que l'égalité, le genre, la démocratie, l'environnement, le racisme, le nationalisme, les valeurs sociales, etc. Ces enjeux sont également formulés dans l'Agenda 2030 pour le développement durable. C'est pourquoi la Commission suisse pour l'UNESCO recherche des **projets novateurs qui, dans le contexte de la crise du coronavirus, présentent des perspectives d'avenir pour une ECM vivante et pour son développement**.

En lançant cet appel à projets, la Commission suisse pour l'UNESCO poursuit les objectifs suivants :

- promouvoir et permettre de mieux appréhender le thème de l'ECM grâce à des projets concrets nés dans le contexte de la pandémie, tout en renforçant l'engagement du public ;
- montrer dans quelle mesure l'ECM propose de nouvelles approches aux niveaux tant de la réflexion que de l'action, contribuant ainsi à la lutte contre la pandémie mondiale et ses conséquences sanitaires, sociales et économiques ;
- faire ressortir le potentiel de l'éducation non formelle et informelle pour l'ECM et appuyer les acteurs et actrices dans ces secteurs.

Caractéristiques des projets

Groupes cibles : toutes les associations et organisations suisses actives dans les secteurs de l'éducation non formelle et informelle sont cordialement invitées à soumettre leur projet (pas de projets d'écoles).

Type de projet : la forme du projet est totalement libre et la Commission suisse pour l'UNESCO encourage les projets créatifs et originaux. Les candidat-e-s sont encouragé-e-s à intégrer la population dans leur projet, notamment par des petites campagnes médiatiques, des sondages, des débats, etc.

Objectif des projets : les projets doivent permettre à un public cible défini de mieux appréhender l'ECM telle que formulée dans le *policy brief* de la Commission suisse pour l'UNESCO. Le public cible peut être constitué d'enfants, de jeunes, de personnes migrantes, de personnes âgées, de membres de clubs sportifs, de membres des communautés LGBT+, etc. Il

est particulièrement important de pouvoir atteindre des personnes qui ne sont pas encore familiarisées avec l'ECM.

Points clés

Budget : au maximum cinq projets seront (co-)financés. La contribution de l'UNESCO se monte au plus à 15 000 francs par projet.

Délais : proposition de projet soumise avant le 30 juin 2020, décision de la Commission suisse pour l'UNESCO fin juillet 2020, fin du projet en décembre 2020 ou selon accord

Visibilité/promotion: la publication et la valorisation des projets sélectionnés est assurée par la Commission suisse pour l'UNESCO. La forme n'est pas encore définie et les candidat-e-s sont invité-e-s à faire des propositions concernant leur projet.

Critères de sélection : aptitude à faire connaître l'ECM, originalité de l'idée, pertinence, efficacité et faisabilité.

Mise en œuvre des projets et conditions

Le/la soumissionnaire est responsable de l'exécution du projet. Les prescriptions en vigueur relatives au COVID-19 doivent être respectées. Le secrétariat général de la Commission suisse pour l'UNESCO est l'adjudicateur.

Il fixe par contrat les modalités relatives à la rémunération, à la remise de rapports et aux décomptes du/de la soumissionnaire, conformément aux Conditions générales de la Confédération. La rémunération est versée sur le compte du/de la soumissionnaire, sauf disposition contractuelle contraire.

Le montant de la rémunération comprend tous les frais effectivement induits par l'exécution du projet (frais administratifs et de voyage, pour lesquels s'appliquent les dispositions en vigueur pour le personnel de la Confédération), TVA incluse. Le/la soumissionnaire ne peut prétendre au remboursement des frais liés à l'infrastructure (loyers des bureaux, matériel informatique, etc.).

Soumission des projets

Le délai de dépôt des projets est fixé au 30 juin 2020. Les offres peuvent être soumises par voie électronique et doivent contenir les informations suivantes :

- a) description du projet (format audio, vidéo ou texte) avec approche méthodologique et calendrier, objectifs en termes d'efficacité et de performance, idées concernant la forme de la promotion de l'ECM auprès du public ainsi que le type de compte rendu, la documentation et l'aptitude à être diffusé plus largement;
- b) estimation du budget (participation maximale de l'UNESCO de 15 000 francs) ;
- c) idées sur la manière de présenter le projet sur le site de l'UNESCO (podcast, vidéo, etc.).

Veuillez envoyer le dossier complet à l'adresse suivante : corinne.wild@eda.admin.ch

La sélection sera effectuée par la Commission suisse pour l'UNESCO en juillet.

Tou-t-e-s les candidat-e-s seront informé-e-s par écrit. Les recours sont exclus.

Nous nous réjouissons de découvrir vos idées de projet !

Informations complémentaires

L'UNESCO s'engage en faveur de la paix et de la compréhension entre les peuples par l'éducation, les sciences, la culture et la communication. Les tâches principales des commissions nationales pour l'UNESCO consistent à faire connaître les activités de l'UNESCO dans leur pays respectif et

d'y susciter de l'intérêt pour celles-ci. Dans ce sens, la Commission suisse pour l'UNESCO s'emploie prioritairement depuis 2016 à promouvoir et à mettre en œuvre l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les secteurs non formel et informel.

L'ECM est inscrite dans la cible 4.7 de l'Agenda 2030, est fortement liée à l'ODD 16 et participe à la réalisation de l'Agenda 2030 dans son ensemble.

Informations et sources d'inspiration complémentaires :

- *Policy brief* de la Commission suisse pour l'UNESCO : https://www.unesco.ch/wp-content/uploads/2019/06/GCED_A5_FR.pdf
- Page du site de l'UNESCO sur l'éducation à la citoyenneté mondiale : <https://fr.unesco.org/themes/ecm>
- Centre d'échange d'informations sur l'ECM (base de données mondiale sur le sujet) : <https://www.gcedclearinghouse.org/about?language=fr>
- Lettre d'information de l'*UNESCO Asia-Pacific Centre of Education for International Understanding* (APCEIU) sur le thème ECM et COVID-19 : http://www.unescoapceiu.org/board/bbs/board.php?bo_table=m35&wr_id=251
- Manifestation de Campus pour la Démocratie sur le thème de l'ECM : <https://campusdemokratie.ch/events/zug/>

Contact et renseignements :

Corinne Wild
Collaboratrice scientifique (éducation)
Commission suisse pour l'UNESCO
c/o Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Bundesgasse 28, CH-3003 Berne
Tél. +41 58 462 07 48
corinne.wild@eda.admin.ch
www.unesco.ch